

L'ACTION DES OBJETS ET LES OBJETS DE L'ACTION

PIERRE THOMAS
UNIVERSITÉ DE LORRAINE
LABORATOIRE LORRAINE DE SCIENCES SOCIALES (2L2S/EA3478)
FRANCE
pierre.socio2l2s@yahoo.fr

THE ACTION OF OBJECTS AND OBJECTS OF THE ACTION

SUBMISSION DATE: 27/09/2017// ACCEPTANCE DATE: 18/12/2017
// PUBLICATION DATE: 12/01/2018 (pp. 67-78)

MOTS CLÉS: Sociologie pragmatique, objets, action, coordination, réflexivité.

KEYWORDS: Pragmatic Sociology, Objects, Action, Coordination, Reflexivity.

RÉSUMÉ: L'article examine les caractéristiques des objets ainsi que leur contribution à l'action humaine dans le cadre d'une sociologie pragmatique du jugement et de l'action. Porteurs des conventions sociales, les objets balisent les situations et constituent des ressources pour les humains pour agir et se coordonner entre eux. Ce faisant, les objets constituent autant des prises que des contraintes à l'action. Il existe une large gamme de rapports aux objets depuis les situations où ils présentent de fortes contraintes jusqu'à celles où ils laissent place à l'arbitraire des personnes, depuis les situations où les humains s'engagent de manière non réflexive en se laissant guider par les objets jusqu'à celles où ils mobilisent leur réflexivité en l'absence de routines établies ou pour contourner celles déposées dans les objets.

ABSTRACT: This article focuses on object specifications, and how they contribute to human action within the realm of pragmatic sociological study of judgements and actions. As the bearers of social conventions, objects can be used to pinpoint specific situations as well as resources for humans to act and coordinate amongst themselves. Thus the objects can become landmarks, or a call to forceful action. There is a vast array of interactions with objects, from situations in which they incur a high level of constraint, to those where individual free will is allowed, as well as from situations requiring a non-reflexive approach by the individual, who is guided by the object, to those which require reflexivity in the absence of established routines, or in order to avoid those previously invested in the objects.

1. Introduction

Cette contribution propose d'examiner les rapports qu'entretiennent les humains et les non-humains —les personnes et les choses— au prisme des développements des approches pragmatiques en sociologie (Boltanski et Thévenot 1991; Dodier 1995; Latour 1984).

Le “tournant pragmatique” (Thévenot 2006) en sciences sociales pose la question du “comment”. Il s'agit d'observer et d'analyser *comment* les humains agissent. Dans ce cadre, l'action résulte d'un travail de coordination des acteurs à des situations qui sont composées de personnes et de choses. En effet, l'observation de séquences d'action les plus simples de la vie quotidienne montre la présence d'objets qui servent “d'appuis” (Dodier 1993) à la réalisation de la moindre de nos actions. C'est sur ce constat que s'est développée une sociologie des objets (Callon 1986; Dodier 1995; Latour, 1984 et Latour et Woolgar 1988) dans laquelle les objets prennent part à l'action et où ils sont considérés comme des acteurs à part entière. Par ailleurs, les “collectifs” (Barbier et Trépos 2007) constituent désormais des républiques de personnes et de choses, ce qui montre bien que les objets sont considérés comme des acteurs ou, selon le terme de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1984), comme des “actants”.

Il faut immédiatement spécifier que les objets dont je parle sont autant matériels qu'immatériels et les qualifications que nous attribuons aux autres —ou les étiquettes, c'est-à-dire la manière dont on les identifie— sont des objets.

Je commencerai par présenter les principaux caractères des objets dans le cadre d'une sociologie de l'action avant d'en venir aux rapports qu'entretiennent les humains et les non humains. Pour

cela, je mobiliserai des exemples qui peuvent faire écho à l'expérience de chacun ainsi que certains autres tirés de mes enquêtes empiriques.

2. Caractères sociologiques des objets

Pour aborder les caractères sociologiques des objets, je souhaite développer un exemple qui nous servira d'appui et qui est familier au lecteur. Cet exemple est celui d'un déplacement, ici d'un déplacement que je dois réaliser pour me rendre à un colloque.

Ainsi on se posera cette question éminemment pragmatique: comment faisons-nous pour nous déplacer et plus précisément comment fais-je pour me rendre à un colloque? Et plus encore, quelle séquence d'action dois-je entreprendre pour réaliser ce dessein c'est-à-dire pour arriver en temps et en heure au lieu du colloque?

Le programme du colloque constitue le premier objet qui va orienter mon comportement. C'est en effet à partir de lui que je construis mon déplacement: il me faut arriver à une certaine date, à un certain lieu. Dès la programmation connue, voire même avant, je m'organise. Je travaille en rétro-planning pour savoir le moment auquel je dois partir. Je dois choisir parmi les moyens de transport celui qui me paraîtra le plus adéquat en fonction de ces impératifs horaires mais aussi en fonction d'autres variables comme le coût, le confort, etc. Toutefois quel que soit le moyen de transport choisi, aucun d'eux ne me permettrait de faire l'économie des actions que je vais énumérer. Admettons que je choisisse le train. Selon l'horaire auquel je veux arriver — le jour même ou la veille du colloque avec une nuit d'hôtel— je me suis fixé sur un train —après une évaluation des cas de figure mêlant dimension

financière et pratique—. Ce train a une heure de départ et une heure d'arrivée, il est également doté d'un numéro. Je réserve ma place par internet, imprime mon e-ticket. De l'horaire de son départ, je déduis l'horaire de mon levé ainsi que celui de mon départ de mon domicile jusqu'à la gare. J'ai programmé mon réveil et mes actions de ce jour. Je me suis levé, ai pris mes affaires, ai vérifié que j'avais mon ticket et me suis rendu à la gare à l'heure prévue. Là, je regarde le tableau des départs, repère le train qui dois m'emmener à destination, vérifie que le numéro est le bon et observe le numéro du quai auquel je dois me rendre. Arrivé sur le quai, je vérifie que c'est bien le train que je dois prendre grâce, encore une fois, à la mention de la ville et du numéro. J'accélère quelque peu cette fastidieuse description. J'arrive à destination, j'ai repéré les différents moyens de me rendre au lieu du colloque et j'emploie celui qui m'a paru le plus simple, le plus sûr pour être présent à l'heure, le plus économique, etc. Là encore, des panneaux m'indiquent les lieux afin de trouver la salle où se tiens l'évènement.

Cette description, pour longue et ennuyeuse qu'elle est, n'en laisse pas moins apparaître que mon action s'appuie sur des objets qui balisent l'espace et le temps, les nomment, les numérotent, les symbolisent: le numéro du train, celui du quai, le nom de la ville, l'adresse, les horaires, le réveil, le ticket, les panneaux, etc.

La réussite de l'épreuve (Boltanski, Thévenot 1984) que constitue mon déplacement qui, au premier regard, est simple, évident à réaliser, allant de soi —*taken for granted* disent les anglo-saxons—, est incertaine: il suffit de se tromper de quai, de train, d'horaire, de bâtiment. Ces actions recèlent des pièges que la socialisation de l'espace et du temps, leur balisage par des objets, permet de surmonter. On a peine à imaginer réaliser cette séquence d'action

sans cet ensemble d'objets. C'est à partir d'un tel exemple que l'on peut entrevoir les principaux caractères sociologiques des objets.

2.1. Les objets comme appuis de l'action

En premier lieu, on voit que les objets sont des "appuis externes" (Dodier 1993) ou des "équipements externes" (Trépos 1996) de l'action. Les humains y ont déposé et disposé des "repères" (Bessy et Chateauraynault 1995) d'action et de jugement (Pierre 2014) qui sont saisis pour évaluer les situations et déterminer l'action qu'il convient de réaliser. Les objets procurent donc des "prises" (Bessy et Chateauraynault 1995) aux humains pour développer une action. L'action humaine se réalise dans et par la coordination à des mondes d'objets.

On peut prendre un autre exemple qui est celui de la circulation routière. Le monde de la circulation routière est peuplé d'objets: code de la route, panneaux, feux, lignes, etc. Notre conduite est réglée sur ces objets: je passe lorsque le feu est vert, je m'arrête lorsqu'il est rouge.

Les enquêtes empiriques menées dans le milieu de l'entreprise sont également riches d'enseignements sur la présence et l'engagement des objets dans l'action. Dans les domaines de la livraison à domicile (Pierre 2014), l'identification des colis est fondamentale. Il s'agit en effet d'acheminer le bon colis à la bonne personne, c'est-à-dire de finaliser concrètement l'achat en livrant la marchandise à son propriétaire. Dans ce cadre, il ne faut jamais se tromper de colis et un ensemble d'objets servent à leur identification, à leur rangement, à leur mise en livraison. Lors de la réception à quai, les agents doivent identifier les colis. Pour cela, ils sont

munis de plusieurs objets: une liste des expéditions qui informent des différents colis expédiés et les étiquettes qui sont sur chaque colis. Ces objets procurent des prises pour vérifier que l'expédition est correcte: numéro de bon de livraison, type de produit, société d'expédition, nom du destinataire. Il s'agit de vérifier que tous les colis sont arrivés: la liste des expéditions et les colis réceptionnés doivent être congruents c'est-à-dire que les agents vérifient qu'ils ont bien reçu un four, qui est muni de tel numéro de bon de livraison, provenant de telle société. Ensuite, il s'agit de les ranger dans le dépôt. Chaque colis reçoit une "adresse" c'est-à-dire un code permettant de la localiser dans le dépôt. Ce code précise la travée et la cellule dans lesquelles le colis a été rangé. Cette "adresse" est attribuée au colis. Elle est fondamentale au moment de ressortir le colis du dépôt afin de l'expédier vers son destinataire: il ne faut pas se tromper d'adresse pour ne pas se tromper de colis. Cette présence d'objets permettant de réaliser les livraisons est constante tout au long de la chaîne logistique. Elle permet non seulement la réalisation des livraisons mais aussi d'identifier les erreurs. En outre, elle permet de vérifier les engagements contractuels des acteurs en cas de défaillances de la chaîne logistique.

Les objets portent donc des "repères" sociocognitifs c'est-à-dire un "dépôt d'information [...] qui peut être facilement déchiffré par un interprète humain" (Bessy et Chateauraynault 1995, 244). Les humains saisissent, interprètent ces informations pour évaluer les situations et déterminer une action pertinentes.

2.2. Les objets comme médias de la coordination

Ainsi, sans les objets, les actes les plus insignifiants seraient parfois beaucoup plus difficiles à réaliser. Mais, ces différents exemples nous font atteindre une autre caractéristique des objets. En effet, l'action n'est pas simplement individuelle, elle s'inscrit dans un collectif composé d'humains et de non humains. Dans ce cadre, les non humains, les objets, sont les médias de la coordination des humains entre eux. Ces derniers y ont déposés des impératifs ou des prescriptions d'actions —des "conventions"— et les objets sont les vecteurs de la coordination entre les humains. C'est parce que nous partageons les significations déposées dans les objets que mon programme de déplacement est réaliste: c'est parce que je sais que tel train ira bien là où je souhaite aller, que le conducteur ne m'emmènera pas ailleurs, que j'opte et que je monte dans ce train.

De la même manière, les feux de signalisation nous permettent de nous coordonner sans avoir à communiquer. Notre communication est extériorisée dans les signaux colorés et les objets nous guident et nous coordonnent afin d'éviter les accidents. L'accord sur les règles de circulation est déposé dans des objets et, très souvent, nous suivons les guidages déposés dans les objets pour régler nos comportements.

Mais, si les objets portent les "conventions" humaines, leur action sur les humains ne s'arrête pas là. Les objets détachent ces conventions de leur contexte d'émergence pour leur donner une validité plus étendue dans l'espace et dans le temps. En d'autres termes, les objets permettent de perdre la mémoire des contextes d'émergence des conventions et elles sont appréhendées comme si elles avaient toujours existé. Les objets contribuent donc fortement au sentiment d'évidence avec lequel

nous appréhendons une grande part de la vie sociale. Personne ne se pose plus la question de savoir pourquoi les manières de faire sont ainsi, ni comment elles se sont installées. On atteint là la contribution des objets à un des caractères des faits sociaux selon Durkheim (2002): les faits sociaux ont une existence *sui generis*, c'est-à-dire d'un genre propre. À mon sens, les faits sociaux ont une existence propre notamment grâce aux objets qui les transportent à travers les lieux et les âges. Les générations peuvent passer, elles héritent des conventions inscrites dans des objets. Les nouvelles générations les reçoivent sans avoir conscience de leur contingence, de ce qu'elles ont de particulières et de relatives à une société, une culture, un moment historique.

Attention, dire cela ne signifie pas que la réalité sociale serait immuable mais signifie plutôt sa capacité à persister dans le temps, à persévérer, cela indique sa continuité à travers les générations. Les humains peuvent bien réinterpréter les conventions à l'aune des évolutions sociales, les adapter, il n'en reste pas moins que la mémoire sociale passe par les objets.

Cela signifie également que, grâce aux objets, les individualités deviennent interchangeable. En effet, en ce qui concerne notre enquête dans le domaine de l'impartition logistique, quel que soit l'agent de quai qui décharge le camion, il retrouvera les colis dans le dépôt grâce à l'adresse qui lui a été attribuée. L'adresse d'un colis n'est pas dépendante de l'individu qui l'a rangé, ce dernier ne personnalise pas l'adresse. Cette dernière est basée sur une convention qui divise l'espace et le balise en travée, en cellule, en emplacement dont chacun a un code: une lettre pour les travées, un numéro pour les cellules et une lettre pour l'emplacement dans la cellule. Cela signifie que chaque adresse est

composée d'une lettre, d'un numéro à deux chiffres, puis d'une lettre à nouveau. Le fait de partager ces repères spatiaux est le garant de la continuité de l'activité au-delà de la continuité de la présence des personnes. Si Monsieur X a rangé le colis, Madame Y pourra le retrouver.

L'idée d'impersonnalité est également présente dans le cas de la conduite automobile. Je ne me demande pas si ce conducteur s'arrêtera au feu rouge, je suppose que, quelle que soit son identité, homme ou femme, jeune ou vieux, français ou allemand, ouvrier ou cadre, je suppose comme allant de soi qu'il s'arrêtera et c'est pour cela que je passe au feu vert.

Pour résumer ce deuxième caractère, les objets sont les médias de la coordination des humains entre eux en raison des accords et des significations qui y sont investis. Les objets permettent la coordination au-delà de la présence des personnes, ils donnent une généralité plus grande aux accords entre humains. Que l'on pense aux lois, aux contrats, à un plan de construction, etc. tous ont cette propriété. Ils balisent l'action humaine et sont porteurs des accords passés sur ce que chacun doit faire.

2.3. Les objets comme médias de la dispute

Enfin, troisième caractère sociologique des objets, c'est en raison de ce caractère de porteur des conventions humaines que les objets sont invoqués pour dénoncer, se justifier et trancher les désaccords (Boltanski et Thévenot 1991). La dénonciation s'appuie sur les objets pour montrer qu'elle n'est pas un effet de la volonté personnelle, de la haine ou de la jalousie d'une personne, mais qu'elle exprime le fait qu'une convention humaine n'a pas été

respectée. En effet, les choses sont marquées par la stabilité. Elles n'ont ni désir ni vouloir. Elles peuvent agir lorsqu'on les considère dans une relation à un autre être au sens où elles exercent un effet sur sa conduite, mais elles ne peuvent pas décider d'elles-mêmes. Ainsi, dans les disputes, les objets sont des équipements essentiels pour les humains. Ils permettent de gagner en impartialité, les choses ne mentent pas et on ne peut pas les corrompre. Si les choses prennent parti c'est par le fait qu'elles sont produites par des personnes, utilisées et parlées par des personnes qui s'en font les porte-paroles. En effet, dans la dénonciation, le dénonciateur se fait le porte-parole du collectif qui a investi ses accords dans les objets. Ainsi, je dénonce le retard de mon train en m'appuyant sur l'horaire annoncé et publicisé dans un objet. J'avais un accord avec la société de chemin de fer pour un départ à telle heure et une arrivée à telle autre. L'entreprise ayant failli à son engagement sur son horaire, je faux au mien avec les organisateurs du colloque. De la même manière, le contrat est l'objet qui règle les relations commerciales d'une part dans les actes à réaliser, d'autre part dans les transferts monétaires entre les contractants. La justification opère de même. Se justifier, c'est montrer que la conduite respecte les règles en vigueur déposées dans des objets et "seul l'appui sur un monde "commun", et donc sur l'objectivité de ce qui existe" permet de justifier que les "prétentions ne sont pas pur arbitraire, mais qu'elles sont prêtes à s'incliner devant une réalité qui vaut pour tous" (Dodier 1991, 430).

Dans le domaine de la logistique, les contrats entre les partis portent des attentes de comportements et les litiges se déclarent lorsque ces comportements n'ont pas été respectés: défaut d'horaire de livraison, défaut de colis, colis endommagé. Mais là encore, les objets

servent à faire la preuve des défauts. Ainsi, le bon de livraison est un document fondamental. Ce sont les annotations qui y sont portées qui font foi et toute réclamation ultérieure est suspecte. En effet, le bon de livraison se remplit au moment de la livraison. C'est sur ce document que le destinataire peut marquer son désaccord sur la livraison pour n'importe quel motif que ce soit. Une fois la livraison effectuée, il ne s'agit plus de se plaindre de l'état du produit livré car l'expéditeur peut penser que c'est le destinataire qui l'a endommagé après la livraison effectuée. En bref, le bon de livraison fait foi de la transmission du produit d'un acteur à un autre, de l'état du produit, du moment et des conditions de la livraison.

Pour conclure sur ces aspects sociologiques des objets, il faut retenir que les objets permettent aux humains d'agir, de se coordonner entre eux, de se disputer tout en évitant la violence et l'imposition arbitraire du plus fort sur le plus faible. Ils ont cette capacité d'une part en raison du fait qu'ils n'ont ni volonté, ni intérêt, et d'autre part en raison de leur stabilité dans le temps.

Enfin, c'est la connaissance partagée — non réflexive bien souvent, c'est-à-dire une connaissance qui s'ignore en tant que connaissance— des significations déposées dans les objets qui permet de partager une même réalité, de se coordonner entre nous, de comprendre ce que fait l'autre, les raisons pour lesquelles il le fait. Les objets sont donc partis prenantes d'une sociologie de la connaissance en même temps que d'une sociologie de l'action. Nous percevons la réalité, la comprenons et nous comprenons les uns les autres, notamment grâce aux objets, aux significations qui sont déposées dedans.

Toutes ces remarques méritent un léger commentaire sur leurs limites. Les objets n'empêchent pas les "ratés" de la

coordination car aucune situation n'est assez balisée pour évacuer toute incertitude. La complexité des situations peut faire que plusieurs conventions coexistent et on verra que les humains gardent une marge de manœuvre.

3. Les rapports entre les humains et les non-humains

Nous pouvons désormais aborder les différents modes de relation entre humains et non-humains.

J'ai mentionné que les objets portaient les conventions humaines et balisaient les situations. En cela, ils portent des attentes de comportements et forment des contraintes à l'action. D'autre part, ils sont également les supports de notre action. Ce faisant, on peut identifier un éventail des rapports entre humains et non humains depuis les situations fermées, où les objets font peser des contraintes voire une nécessité d'action; jusqu'aux situations ouvertes où les objets sont des ressources, mobilisables ou non par les humains, pour agir. En conséquence, cette pluralité amène à penser l'arbitraire des choses comme l'arbitraire des personnes, l'engagement des personnes dans des mondes d'objet comme leurs efforts de dégagement de leur contrainte, la mobilisation de compétences réflexives ou non réflexives.

3.1. L'arbitraire des choses et l'arbitraire des personnes

Considérons en premier lieu l'éventail de situation dans lesquelles les humains sont pris et qui laissent plus ou moins de place à leur arbitraire. En effet, les situations ne sont nullement saturées par la présence d'objets au point de ne laisser aucune place au libre-arbitre c'est-à-dire à la capacité de choisir entre plusieurs options d'action ou, dans le

langage de la sociologie pragmatique, plusieurs formes d'engagement dans les situations. L'exemple de la circulation routière peut à cet égard être tout à fait pertinent. La présence d'objets qui balisent les situations, guident nos conduites et notre coordination n'en laisse pas moins de place à notre jugement. Le feu orange clignotant ne ressemble en rien au feu vert ou rouge. Ces deux derniers signaux intiment un ordre, une nécessité d'action mais en aucun cas n'ouvrent sur un choix. Le feu orange, lui, demande l'examen de la situation: de la distance auquel nous sommes du feu, de la présence d'autres voitures au carrefour. De la même manière doubler une voiture demande d'observer son environnement, sa vitesse afin de déterminer la pertinence et les dangers de cette action.

Ainsi, la plupart du temps, les objets dressent des interdits, des prescriptions, mais laissent malgré tout un ensemble de possibilité d'action. "Face à une situation concrète, chacun est au carrefour de plusieurs formes d'engagement dans l'action" (Dodier 1993, 75). L'exemple de mon déplacement est patent. J'ai bien précisé que j'avais choisi le transport ferroviaire en m'appuyant sur un ensemble d'éléments pratiques et économiques pour me déterminer. J'avais une palette d'options à ma disposition et j'ai arbitré en fonction des contraintes horaires, des coûts économiques et pratiques des différentes options.

Plus intéressantes sont mes enquêtes dans le monde du travail (Pierre 2014). On peut voir que les acteurs sont pris dans des systèmes de contraintes mais qu'en même temps ils font des efforts pour s'en dégager.

Ainsi, dans les services de livraison à domicile, certaines procédures sont extrêmement lourdes et il est difficile de s'en dégager. En effet, les opérateurs doivent appeler l'intégralité des

destinataires dont les colis sont en attentes afin de planifier une date de livraison. À chaque appel, un commentaire est noté pour informer du résultat de l'appel: livraison le jj/mm, sonne occupé, message répondeur, par exemple. La direction peut accéder à la liste des destinataires qui n'ont pas encore été appelés. Le dispositif informatique et les procédures forment alors une contrainte et un système de surveillance du travail. Toutefois, face à ce dispositif de contrôle, les opérateurs ne sont pas sans ressources. Ils savent élaborer des tactiques pour contourner ces contraintes. Par exemple, lorsque la fin de poste arrive, les opérateurs pratiquent le “zapping” afin d'accélérer le travail et de partir à l'heure. Cette pratique du “zapping” consiste à ne pas appeler le destinataire mais à tout de même dresser un commentaire. Cela faisant, ils se dégagent des contraintes par le moyen même de la contrainte.

Cet exemple permet de préciser que le terme de coordination ne doit pas être réduit à bonne coopération: ici les coordinations sont stratégiques, les acteurs se coordonnent entre eux en fonction des rapports de force qu'il existe entre eux et il s'agit de contrôler ou de contourner des contrôles.

On voit que le rôle des objets n'abolit pas le libre-arbitre des humains. Réciproquement, l'introduction d'un libre-arbitre ne se fait pas au détriment de ce qui détermine dès que l'on considère le rôle primordial des objets pour la stabilisation des situations et la coordination des conduites. Certains auteurs ont également distingué entre plusieurs “entités” en fonction de la plus ou moins forte prégnance des contraintes qu'ils produisent: “Selon les cas, on trouvera une très grande marge d'indétermination —entité neutre—, une orientation possible vers plusieurs formes simultanément —entité frontière—, ou plus restrictivement,

vers une seule forme —entité spécifique —” (Dodier 1993, 78).

3.2. Objets et réflexivité

Il est maintenant question d'aborder le deuxième point relatif aux rapports entre les humains et les non humains: celui de la place de la réflexivité dans l'action. On va voir que, de la même manière que pour le libre-arbitre, la place laissée à la réflexivité est variable selon les situations. Il convient donc de constituer “une économie pratique de la conscience et de la réflexivité, variable selon les situations” (Corcuff 1998, 3). Ce point est fondamental car la réflexivité est l'objet sociologique permettant de sortir de l'impasse entre structure et *agency* —capacité d'agir de l'acteur—, entre déterminisme et libre-arbitre.

Commençons par distinguer plusieurs niveaux de réflexivité.

En premier lieu, le niveau non réflexif ou pré-réflexif de l'action a déjà été illustré, c'est le régime de l'impensé, de l'évidence et de la nécessité. Il s'agit, d'une “réflexivité réflexe” chez Pierre Bourdieu (2001) bien que le mécanisme qu'il présente et celui dont je vous fais part ici restent très différents. En effet, chez Pierre Bourdieu, la “réflexivité réflexe” relève de l'*habitus*, c'est-à-dire d'un équipement intériorisé, tandis que dans notre cadre théorique, elle peut également relever des équipements extériorisés que sont les dispositifs d'objet et qui sont engagés de manière non réflexives. Pour autant, ce niveau non réflexif de l'action est bien, toujours selon des formules bourdieusiennes, celui d'un régime de “coordination des conduites sans conduites de coordination” ou d'un “rapport pratique à la pratique” (2000). Cela désigne les situations, ou les modes d'engagement dans les situations, dans

lesquelles les acteurs humains sont coordonnés alors même qu'aucun d'eux ne veille à cette coordination. Cette coordination des conduites sans conduites de coordination tient notamment à la présence d'objets qui portent nos accords, sur lesquels nous nous reposons pour nous coordonner et agir communément. C'est pour cette raison que l'on peut désigner ce niveau comme celui d'une réflexivité objectivée (Pierre 2014) au sens où ce sont les objets qui portent la réflexivité du collectif sans qu'il soit besoin aux humains de s'appuyer sur les autres niveaux de la réflexivité que nous allons aborder plus loin. À ce niveau, les humains se reposent sur les commandements inscrits dans les objets et se laissent diriger par eux. Cette modalité est extrêmement présente dans la vie sociale, plus que les deux autres même si nous n'en avons pas conscience —c'est là ce qui fait sa caractéristique. Ce mode d'engagement dans l'action permet ainsi des économies cognitives en évitant de se reposer à chaque fois la question de "l'action qui convient" (Thévenot 2006).

Vient ensuite, la réflexivité au sens faible, au sens de réflexion, qui désigne le fait de réfléchir, d'engager son sens critique, vers ce qu'on fait, c'est une réflexion sur l'action. L'action se réfléchit dans le sujet de l'action. L'objet de la réflexion est son *opus operandum*, l'œuvre, la production. Je réfléchis ainsi à la manière dont je vais me rendre à mon colloque. Dans ces situations, les humains sont à ce qu'ils font, comme on dit en français.

Enfin, le sens fort de la réflexivité consiste en une évaluation de l'action à un niveau de métaréflexion. La réflexivité est alors comme la conscience de la conscience. Elle n'est pas le simple exercice du jugement, elle est son exercice sur un objet particulier qui est lui-même. C'est le jugement dans

son *modus operandi* qui est réfléchi dans le jugement. Ainsi, si la réflexion brise le parfum de nécessité de l'action, elle n'en atteint pas les présupposés profonds qui la structurent; dans le sens fort l'objet réfléchi dans le sujet est le *modus operandi*, les manières de faire, le jugement et indissociablement le sujet du jugement. Dans ce sens, ce sont les modalités par lesquelles le jugement et l'action se forment qui font l'objet de l'examen réflexif. Si le premier mode est certainement le plus prégnant, cette forme de la réflexivité est, elle, rarement engagée dans la vie sociale car les contraintes de l'action prédominent souvent et n'exigent que très rarement de mobiliser cette réflexivité au sens fort. Elle ne peut être engagée que lorsque l'action demande d'être arrêtée ou lorsqu'il y a un retour sur l'action comme, par exemple, dans le cas du travail psychanalytique —qui reste tout de même un exemple limite.

Cela étant, on peut observer le passage d'un niveau à l'autre dans les situations. Comme je l'ai dit, l'engagement non réflexif dans les situations est le mode pour ainsi dire naturel de l'action, l'action s'exécute en l'absence de toute réflexion sur l'action. Ce mode permet ainsi des économies cognitives. Il n'est pas incessamment nécessaire de reconduire le procès de connaissance de la réalité, les humains peuvent se reposer sur la connaissance du monde déposée dans les objets. Ils peuvent penser à autre chose alors même qu'ils exécutent une action, ils peuvent discuter "de la pluie et du beau temps" c'est-à-dire d'autres choses que ce qu'ils font. Ce mode d'engagement est le fait de situations fortement balisées par des dispositifs d'objets jusqu'à la saturer. Lorsque les humains se reposent sur les dispositifs d'objets, leur libre-arbitre est diminué, même si, comme on va le voir, il peut toujours être réactivé.

La réflexivité au sens faible est activée lorsque l'engagement non réflexif est

mis à mal par les événements, lorsque les dispositifs d'objets ne parviennent pas à résoudre les problèmes pratiques de l'action, lorsqu'un imprévu surgit. Le niveau de réflexivité augmente donc à mesure que la réalité instituée et objectivée est mise à mal et qu'augmente l'incertitude. Ainsi, si j'avais prévu de prendre un bus pour aller de la gare jusqu'au lieu de mon colloque mais qu'il y a une grève de la compagnie, je dois réfléchir à un autre moyen: y aller à pied, c'est une question de temps; en taxi, c'est une question d'argent. Dans tous les cas, je dois réfléchir à un nouveau moyen de locomotion qui me permette de tenir mes impératifs horaires. Le phénomène est identique dans le monde du travail. Lorsque les dispositifs d'objets permettant d'identifier les colis et de les retrouver dans le dépôt sont pris à défaut, quelle qu'en soit la raison, il convient de réfléchir à une nouvelle manière de les retrouver. Dans ces situations, les humains se contentent d'un niveau satisfaisant de connaissance, celui qui permet à l'action de reprendre son cours, les acteurs ne cherchent pas à connaître l'ensemble des tenants et aboutissants de l'action, ils ne sentent pas le besoin d'explicitier les principes qui guident leurs actions comme dans la réflexivité au sens fort.

Ainsi, le niveau de réflexivité —ou l'exigence de réflexivité— augmente lorsque les exigences qui traversent les situations sont telles qu'elles ne permettent plus l'action réflexive de l'engagement non réflexif. Le niveau supérieur est rarement atteint car lorsque la tension est extrême, on est en situation d'urgence. La réflexivité est alors le fait des acteurs décentrés de l'action où se manifeste l'urgence.

Pour résumer, on peut dire que l'engagement non réflexif est le lieu naturel de l'action. Tant qu'il n'y a pas lieu de réfléchir à ce qu'il s'agit de faire, les êtres humains se reposent sur les

schémas d'action déposés et disposés dans les objets pour agir et se coordonner. Mais, comme je l'ai déjà dit, on ne peut pas supposer que cet état de choses perdure *ad vitam eternam*. Les situations sociales ne sont jamais assez balisées pour qu'aucun imprévu ne vienne perturber leur déroulement. Dès lors qu'un imprévu vient bousculer les schémas d'action préétablis, ou lorsque les humains souhaitent se dégager de certaines contraintes, ou lorsque les situations sont suffisamment complexes pour qu'aucune routine ne vienne à bout de cette complexité, les compétences réflexives et inventives sont mobilisées. L'engagement se fait alors plus réflexif. Par ailleurs, lorsque les situations problématiques sont récurrentes, les humains vont élaborer un dispositif d'objets pour venir à bout d'un type de problème. Il s'agit d'innover et ce n'est qu'une fois que la satisfaction dans ce nouveau dispositif aura été éprouvée, que l'action retournera à son lieu naturel. Ce qui était problématique deviendra une routine, ce qui n'était que bricolage devient dispositif et l'engagement retournera du niveau réflexif au niveau non réflexif.

Il y a évidemment un rapport entre les niveaux de réflexivité et l'éventail de situations présentés dans le titre précédent. Les situations fortement balisées par des objets sont des situations de nécessité où le libre-arbitre des humains est diminué, mais non aboli, et où l'arbitraire des objets est plus prégnant. On peut les caractériser de situations fermées car elles n'offrent pas, ou offrent moins, de prises à l'invention, à l'innovation. Au contraire, les situations ouvertes sont des situations où l'arbitraire des humains peut s'engager, où leur capacité réflexive est sollicitée. Pour autant, cette catégorisation n'est pas immuable, il ne s'agit que d'un repérage et on a vu que des passages de l'un à l'autre type de

situation, de l'un à l'autre niveau de réflexivité reste toujours une possibilité.

4. Conclusion

Dans quasiment toutes les situations, des dispositifs d'objets balisent l'action sans totalement la saturer. Ils dressent une pluralité de lignes d'action (Dodier 1991; 1993) dans lesquelles les humains peuvent s'engager et qu'il est inutile et vain de vouloir unifier. L'action n'est ni prédéterminée, ni indéterminée, des lignes d'action sont dressées sans pour autant abolir toute innovation. Selon les situations ainsi que la place des acteurs dans ces situations, leurs ressources, les dispositifs d'objets font peser plus ou moins de contraintes, contraintes dont il est plus ou moins difficile de s'affranchir. Il existe des marges de manœuvre, du libre-arbitre, des négociations, des tactiques qui prennent forme dans des systèmes de contraintes en fonction des ressources disponibles pour s'en affranchir. Les situations se transforment également et ce qui était balisé et évident, peut être perturbé par les événements demandant ainsi aux humains de dompter les imprévus, d'établir de nouveaux dispositifs d'objets afin de rendre familier ce qui était bouleversant, de routiniser des procédés nouveaux.

Enfin, la pluralité des situations et leur irréductibilité doit engager à l'enquête empirique. Sans celle-ci on ne peut mesurer *a priori* la puissance de ces contraintes et les ressources possibles pour s'en défaire.

Bibliographie

- Barbier, Rémy et Trepos, Jean Yves. 2007. "Humains et non humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs", *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.1, n°1 (2007), pp. 35-58.
- Bessy, Christian et Chateauraynaud, Francis. 1995. *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*. Paris: Métailié.
- Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent. 1991. *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
- Bourdieu, Pierre. 2000. *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris: Seuil, 1ère édition 1972.
- . 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raison d'agir.
- Callon, Michel. 1986, "Élément pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint Briec", *L'année sociologique*, n°36 (1986), pp. 169-208.
- Corcuff, Philippe. 1998, "Justification, stratégie et compassion: apport de la sociologie des régimes d'action", *Correspondance (Bulletin d'information scientifique de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain)*, Tunis, n°51 (juin 1998). Saisi sur internet: <http://boltanski.chez.tiscali.fr/texte/corcuff.pdf>, pp. 1-9.
- Dodier, Nicolas. 1991. "Agir dans plusieurs mondes", *Critique, sciences humaines: sens social*, 529-530 (1991), pp. 427-458.
- Dodier, Nicolas. 1993. "Les appuis conventionnels de l'action. Élément de pragmatique sociologique", *Réseaux, communication, technologie, société*, 62 (1993), pp. 63-85.

———. 1995. *Les hommes et les machines*. Paris: Métailié.

Durkheim, Émile. 2002. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: PUF, Collection “Quadrige”.

Latour, Bruno. 1984. *Les microbes, guerre et paix*. Paris: Métailié.

Latour Bruno et Woolgar Steve. 1988. *La vie de laboratoire*, traduit par M. Biesunski. Paris: La Découverte.

Pierre, Thomas. 2014. *L'action en force, les forces en action. Sociologie pragmatique des forces*. Paris: L'Harmattan.

Thévenot, Laurent. 2006. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris: La Découverte.

Trépos, Jean-Yves. 1996. *La sociologie de l'expertise*. Paris: P.U.F.